Plus de 160 cimetières labellisés "Cimetière nature"

Plus de 160 cimetières ont obtenu le label "Cimetière nature" en Wallonie. Et autour d'une tombe aussi on peut respecter la nature et la biodiversité.

Quand on est confronté au décès d'un proche, on est dans l'émotion. On ne pense pas toujours à l'impact environnemental des funérailles. On peut pourtant choisir d'inhumer un défunt dans l'un des cimetières labellisés « Cimetière Nature ».

Plus de 160 cimetières de Wallonie ont obtenu le label « Cimetière nature ». Ils sont entretenus de manière à favoriser le développement de la nature et la biodiversité.

Pour obtenir ce label, les communes s'engagent à modifier leur principe de gestion de leur cimetière en favorisant le développement de la nature :

- Faire place à une végétalisation la plus importante et variée possible ;
- Faire entrer la biodiversité via la présence de plantes indigènes, d'une pièce d'eau naturelle ou de nichoirs ;
- Une meilleure gestion de l'eau et des déchets possible ;
- L'installation d'espaces de recueillement naturels ;
- Lutter contre les espèces invasives en limitant l'utilisation de pesticides (comme le glyphosate).

> Lire aussi **Fini d'utiliser des pesticides dans son jardin**

Les gestes nature sur la tombe

Sur et autour de la tombe de ses proches aussi on peut respecter la biodiversité :

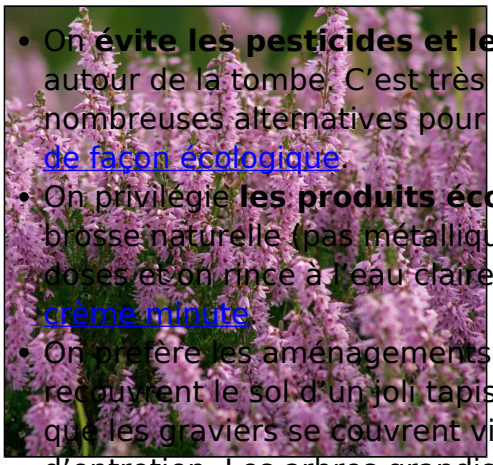

- On **évite les pesticides et les produits nocifs** (comme l'eau de Javel), sur et autour de la tombe. C'est très important de respecter les zones tampons. Il existe de nombreuses alternatives pour se débarrasser des herbes indésirables ou de la mousse de façon écologique.
- On privilégie **les produits écologiques** pour nettoyer la tombe. Rien de tel qu'une brosse naturelle (pas métallique qui pourrait rayer) et du savon noir. On respecte les doses et on rince à l'eau claire après le nettoyage. S'il faut récurer, on fabrique sa crème minute.
- On préfère les aménagements faciles : **les plantes couvrantes** comme le *Sedum* recouvrent le sol d'un joli tapis végétal. Elles sont esthétiques et bon marché. Tandis que les graviers se couvrent vite d'herbes indésirables et demandent beaucoup d'entretien. Les arbres grandissent vite et doivent être coupés régulièrement.
- On peut aussi agrémenter la tombe de **plantes vivaces et mellifères**. C'est encore mieux si elles sont indigènes. Certaines fleurissent en automne comme le *Crocus speciosus*, *Calluna vulgaris*, certains *Lamium maculatum*, certains *Rudbeckia triloba*, certains *Persicaria amplexicaulis*… On peut les planter ou les utiliser dans un montage avec des décorations naturelles (branches, pommes de pin…). Il suffira de les replanter. On peut consulter ici la liste de plantes favorables à la biodiversité d'Ecowal.

La Calluna vulgaris (source : https://www.flickr.com/photos/foxypar4/1283855504)

Et ma commune alors ?

On peut consulter la liste des communes avec des cimetières labellisés sur cette carte de la Wallonie. Votre commune ne figure pas sur la liste ? Parlez-en à vos élus. Les communes qui souhaitent intégrer la démarche reçoivent un accompagnement. Elles recevront des conseils techniques désherber sans pesticides, pour l'entretien, pour aménager les lieux selon la composition du sol ou de la présence d'une chapelle, pour choisir les types de plantes pour booster la biodiversité, etc. C'est une opportunité pour améliorer le cadre de vie des citoyens, tout en conservant l'âme de ces lieux de recueillement.

En savoir plus

- Le site de Gestion différenciée
- L'asbl adalia
- Vers une gestion écologique des cimetières en Wallonie
- Le cimetière écologique de Souché, à Niort (France), d'après Reporterre.
- **Fini d'utiliser des pesticides dans son jardin**

Source URL:
https://www.ecoconso.be/content/plus-de-160-cimetieres-labellises-cimetiere-nature